



Mieux-Naître à Laval

Ensemble pour accueillir la vie



RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS 2010-2011

*Présenté à l'Assemblée générale des membres
Le 28 mai 2011*

Table des matières

1. Mot de la présidente	page 3
2. Présentation de l'organisme	page 4
Objets de la corporation	page 4
Mission.....	page 5
Approche.....	page 5
Vision	page 5
3. Conseil provisoire	page 6
Rappel historique.....	page 6
Composition du Conseil provisoire	page 6
Mandats confiés au Conseil provisoire	page 7
Réalizations du Conseil provisoire	page 8
4. L'Assemblée de fondation	page 10
5. Conseil d'administration	page 10
Composition du Conseil d'administration	page 10
Réalizations du Conseil d'administration.....	page 11
6. Colloques et formations	page 14
7. Réseaux d'appartenance	page 16
Réseau des CRP	page 16
MAMANréseau	page 16
CDC de Laval.....	page 17
TCLCF.....	page 17
8. Visibilité	page 18
9. États financiers (remis à l'AGA et disponible en tiré à part)	page 19
10. Perspective 2011-2012.....	page 20
ANNEXE 1 - Plan d'action préliminaire 2010-2011	page 22
ANNEXE 2 - Cibles prioritaires, Table périnatalité du CSSSL en lien avec MNL	page 27
ANNEXE 3 - Politique de remboursement pour frais de représentation	page 28

1. Mot de la présidente

Le présent rapport est le tout premier produit par Mieux-Naitre à Laval (MNL). Il couvre la période s'étendant entre l'élection du Conseil provisoire le 18 avril 2010 et la fin de l'exercice financier, soit le 31 mars 2011.

Il s'agit du début des activités autonomes de MNL suite à une période de consultation, de concertation et de réflexion animée au sein de la Table de concertation de Laval en condition féminine (TCLCF). Cette étape, qu'on pourrait appeler d'incubation, a permis de définir les bases d'un projet que les fondatrices de MNL se sont efforcées, au cours de la dernière année, de préciser tout en travaillant à mettre en place les éléments nécessaires à son développement.

L'année 2010-2011 a donc été fort stimulante pour toute l'équipe. Le rêve longuement caressé devient de plus en plus concret, notamment avec les travaux que nous menons activement depuis février dernier pour l'élaboration du plan d'affaires.

Nous avons aussi constaté que, tant dans le milieu communautaire, le réseau de la santé qu'auprès des élus, MNL est de plus en plus connu. En effet, nous avons régulièrement le plaisir d'entendre de nouvelles personnes que nous rencontrons nous dire qu'elles ont entendu parler de nous ou de notre projet.

Notons aussi que MNL a reçu de l'aide financière de différentes sources, ce qui est essentiel à son développement et nous encourage sur la confiance que suscite le projet.

Je tiens à remercier toutes les personnes et organisations qui nous ont soutenues tout au long de l'année et qui contribuent à rendre possible l'avènement à Laval d'un premier Centre de ressources périnatales intégrant une Maison de naissance. Nous vous en sommes très reconnaissantes. Si « ça prend un village pour élever un enfant », ça prend aussi toute une collectivité pour permettre à notre projet de voir le jour.

Nous gardons dans notre mire la vision des couples qui deviennent parents et nous anticipons avec énormément d'enthousiasme le jour où nous leur ouvrirons nos portes.

Bonne lecture!

Lysane Grégoire

Présidente

2. Présentation de l'organisme

Mieux-Naitre à Laval est un organisme à but non lucratif enregistré sous la Partie III de la Loi sur les compagnies (L.R.Q., chap. C-38, art. 218) en date du 3 septembre 2010, telles qu'en font foi les Lettres patentes qui lui ont été délivrées. MNL apparaît au registre des entreprises sous le numéro d'entreprise du Québec 1166807561.

Objets de la corporation

À des fins purement humanitaires et sans intention de gain pécuniaire pour ses membres, le mouvement entend :

- créer un milieu de vie communautaire et interculturel dédié aux femmes et à leur famille lors de la période périnatale, en tenant compte des connaissances récentes dans les domaines de la prévention, du capital social, de l'égalité et de l'intégration citoyenne;
- développer une offre de services, incluant les services de sages-femmes, afin de soutenir les parents, les mères en particulier, et leur permettre de vivre cette étape de leur vie de la façon la plus harmonieuse et satisfaisante possible;
- développer les moyens requis afin de rejoindre les personnes en situation dite de vulnérabilité et ce, bien que le projet soit ouvert à l'ensemble de la population;
- soutenir l'implication des parents au premier plan dans l'animation, l'organisation, l'offre et l'appréciation des services; favoriser l'intégration citoyenne et le sentiment d'appartenance des parents;
- promouvoir ces objectifs par divers moyens dont le développement d'alliances et de partenariats, notamment avec le réseau communautaire de même que le réseau de la santé et des services sociaux de Laval;
- recevoir, aux fins mentionnées ci-dessus, des dons, legs, et autres contributions de même nature en argent, en valeurs mobilières ou immobilières; administrer de tels dons, legs ou contributions; organiser des campagnes de souscriptions.

Mission

Mieux-Naitre à Laval a pour mission de soutenir les parents, les mères en particulier, dans le but de les aider à vivre la venue d'un enfant de la façon la plus harmonieuse et satisfaisante possible, en leur offrant des services en périnatalité, incluant ceux des sages-femmes.

Approche

Son approche repose sur les principes suivants :

- un **milieu de vie communautaire et interculturel** dédié aux femmes et à leur famille lors de la période périnatale, en tenant compte des connaissances récentes dans les domaines de la prévention, du capital social, de l'égalité et de l'intégration citoyenne;
- **l'implication des parents au premier plan** dans l'animation, l'organisation, l'offre et l'appréciation des services; l'intégration citoyenne et le sentiment d'appartenance des parents;
- un **soutien personnalisé** qui comprend les volets de service suivants : la santé globale des mères et des nourrissons, l'adaptation aux rôles maternel et paternel, le renforcement du réseau social et l'autonomie financière.

Vision

D'ici les cinq prochaines années, Mieux-Naitre à Laval souhaite faire rayonner avec succès son **modèle d'affaires en périnatalité** à Laval et au Québec.

Pour ce faire, il souhaite développer des **alliances et des partenariats**, notamment avec le réseau communautaire de même que le réseau de la santé et des services sociaux de Laval.

Ainsi **ancré dans son milieu**, Mieux-Naitre à Laval sera à même d'assurer son **rendement économique** (ressources humaines, matérielles, financières et partenariales) et sa **rentabilité sociale** (réponse aux besoins exprimés par les familles).

3. Conseil provisoire

Rappel historique

Le 22 janvier 2010, une rencontre entre la TCLCF et les membres du Comité périnatalité Laval se conclue sur la nécessité qu'un organisme autonome voit au développement et à la réalisation concrète du projet élaboré par le Comité. Par la suite, le Comité s'est rencontré le 19 février 2010, le 26 mars 2010, le 9 avril 2010 et enfin, **le 18 avril 2010, date où le Conseil provisoire a été élu et où le nom de *Mieux-Nâître à Laval* a été adopté.**

Les rencontres du début de l'année 2010 ont permis d'évaluer si les forces bénévoles en place étaient prêtes à s'engager au développement du projet; à mettre en place nos mécanismes de fonctionnement; à prendre diverses informations sur les voies de développement possibles et les grandes étapes à prévoir.

Composition du Conseil provisoire

- Lysane Grégoire, présidente
Présidente du Groupe MAMAN, Mouvement pour l'autonomie dans la maternité et pour l'accouchement naturel
- Désirée Boudreau, vice-présidente
Sage-femme, Maison de Naissance du Boisé de Blainville
- Jocelyne Jones, secrétaire
Membre du CA du comité de parents de la Maison de naissance de Blainville
- Stéphanie Béland, trésorière
Adjointe administrative
- Patricia Dumont, administratrice
Photographe spécialisée en maternité, enfants
- Claire Messier, administratrice
Psychothérapeute et massothérapeute
- Laury Peroff, administratrice
Assistante périnatale et animatrice, Carrefour Péri-naissance, membre du CA de la Maison de la Famille de Laval- Ouest
- Guylaine Roy, administratrice
Éducatrice, Maison de la famille St-François
- Marie-Claude Vanier, administratrice
Travailleuse sociale, monitrice de yoga prénatal

Mandats confiés au Conseil provisoire (CP)

- Établir des règles de fonctionnement du CP (tenue des rencontres, partage de responsabilités, sous-comités de travail...).
- Poursuivre le processus en vue d'adopter la mission, la vision, les valeurs et les objectifs de l'organisation, à partir des travaux amorcés le 9 avril 2010.
- Voir à l'incorporation de l'organisme sous la structure légale et avec les règlements généraux les mieux adaptés à l'actualisation du projet.
- Animer la vie associative de l'organisation et favoriser la participation citoyenne.
- Assurer la visibilité et le rayonnement du projet (communications, promotion).
- Développer des alliances et des partenariats, obtenir des appuis (représentation, concertation).
- Développer et entretenir des liens avec le réseau de la santé, notamment avec la Table en périnatalité du CSSSL.
- Développer et entretenir des liens avec des organismes-clés pertinents (regroupement de comités citoyens revendiquant des services de sages-femmes et autres groupes concernés, réseau des centres de ressources périnatales, secteur de l'économie sociale...).
- Planifier et coordonner le développement du projet, incluant l'étude de sa faisabilité et l'exploration des possibilités pour l'offre de services.
- Rechercher du financement pour engager une ressource humaine dédiée au soutien de la réalisation des mandats du CP.
- Rechercher les différentes sources de financement potentielles pour l'actualisation du projet.
- Tout autre mandat qui sera jugé pertinent afin de réaliser le projet au cœur de la mission de l'organisation.

Réalisations du Conseil provisoire (CP)

Le CP s'est réuni à 9 reprises soit les : 21 mai, 3 juin, 21 juin, 1^{er} juillet, 16 juillet, 13 août, 1^{er} septembre, 17 septembre et 1^{er} octobre 2010. Ces rencontres ont principalement permis les réalisations suivantes :

- Ententes avec la TCLCF pour la passation du dossier;
- **Démarches en vue de l'incorporation de MNL incluant l'élaboration des *Objets de la corporation***;
- Démarches afin de siéger à la *Table en périnatalité du CSSSL*, incluant une lettre à Claude Desjardins, président-directeur général du CSSSL;
- Diffusion de la pétition de la TCLCF réclamant l'accès aux services de sages-femmes pour les Lavalloises et de la carte postale *Le droit de choisir* (campagne de la Coalition pour la pratique sage-femme);
- Mise en place d'un comité de travail Plan d'action et priorités :
 - Rédaction d'un Plan d'action préliminaire 2010-2011¹;
- Mise en place d'un comité de travail Mission, vision, valeurs :
 - Rédaction de la mission et de la vision; le travail sur les valeurs est en cours;
- Mise en place d'un comité de travail Communications :
 - Adoption d'un logo;
 - Conception de l'arborescence d'un site Internet et mise en place d'une page Facebook;
 - Élaboration d'outils de communication de base (cartes d'affaire, pochettes de présentation);
 - Élaboration d'une pétition propre à MNL pour faire suite à celle de la TCLCF;
 - Diffusion de 6 Infolettres aux membres (1^{er} juin, 29 juin, 2 août, 24 août, 5 septembre et 29 septembre 2010);
- Mise en place d'un comité sur les règlements généraux :
 - Rédaction des Statuts et règlements;

Le CP a été particulièrement bien soutenu dans ses travaux par deux femmes dont la compétence et l'engagement ont été fort appréciés. Il s'agit de Diane Lavergne, organisatrice communautaire au CSSSL et d'Angela Aurucci, agente de mobilisation à la CDC de Laval. MNL tient à les remercier chaleureusement.

¹ Voir ANNEXE 1.

- Campagne de financement Tupperware et Fundscrip;
- Rencontres et contacts avec des partenaires actuels ou potentiels :
 - Alain Paquet (député), par son intermédiaire, MNL a obtenu un soutien financier de 1 500\$ du Ministère de la famille et 3 000\$ du Ministère de la santé;
 - Célyne Lafrance, conseillère en développement des entreprises, CLD de Laval;
 - Marlise Vlasblom, coordonnatrice des services périnatalité, petite enfance et clientèle DP et DI-TED, CSSSL;
 - Diane Lavergne, organisatrice communautaire, FEJ, CSSSL;
 - Angela Aurucci, agente de mobilisation, CDC de Laval;
 - Geneviève Gauthier, coordonnatrice de la TCLCF;
 - Pascale Bouchard, présidente de la TCLCF;
 - François Hembert (Réseau d'investissement social du Québec, RISQ);
 - Louise Boucher, directrice du Réseau des CRP;
 - Geneviève St-Amour, directrice du Carrefour Péri-Naissance;
 - Ange-Aimée St-Amour, responsable de la condition féminine à la Conférence régionale des élus (CRE) et Hélène Duval, responsable de l'économie sociale également à la CRE;
- Appel d'offres de services pour un soutien professionnel à la rédaction du plan d'affaires;
- Tenue de tables d'information à divers événements :
 - Ste-Rose en fleurs (7 août, recrutement de 10 membres, 90 signatures de la pétition);
 - Fête de quartier de Chomedey (28 août, recrutement de 2 membres, 84 signatures);
 - Fête de quartier de Laval-des-rapides/Pont-Viau (11 septembre, recrutement de 3 membres, 30 signatures);
 - Défi allaitement de Laval (2 octobre, recrutement de 12 membres, nombre de signatures non compilé);
- Planification de l'assemblée générale de fondation tenue le 20 octobre 2010 et où a été élu le Conseil d'administration; pour favoriser la participation des parents, un service de halte-garderie a été offert.

4. L'Assemblée de fondation

Tenue le 20 octobre 2010, cette assemblée a réuni 19 participantes. Ce fut l'occasion de :

- Déposer les Lettres patentes;
- Présenter les objets de la corporation, la mission et la vision;
- Présenter et adopter les Statuts et règlements;
- Élire le Conseil d'administration;
- Adopter une proposition afin que MNL se dote d'un Code d'éthique pour les administratrices;
- Consulter les membres pour la fixation du montant de la cotisation annuelle des membres.

5. Conseil d'administration

Composition du Conseil d'administration

- Lysane Grégoire, présidente
Présidente du Groupe MAMAN, Mouvement pour l'autonomie dans la maternité et pour l'accouchement naturel
- Désirée Boudreau, vice-présidente
Sage-femme, Maison de Naissance du Boisé de Blainville
- Claire Messier, secrétaire
Psychothérapeute et massothérapeute
- Stéphanie Béland, trésorière
Adjointe administrative
- Jocelyne Jones, administratrice
Membre du CA du comité de parents de la Maison de naissance de Blainville
- Laury Peroff, administratrice
Assistante périnatale et animatrice, Carrefour Péri-naissance, membre du CA de la Maison de la Famille de Laval- Ouest
- Audrey Thibault, administratrice
Accompagnante à la naissance, conseillère en périnatalité et propriétaire Centre 9 mois et plus

Réalisations du Conseil d'administration (CA)

Le CA s'est réuni à 6 reprises (5 rencontres régulières et une rencontre spéciale), soit les : 29 octobre, 12 novembre, 10 décembre, 17 décembre 2010 (rencontre spéciale portant sur l'analyse des propositions des firmes ayant répondu à l'appel pour soutenir les travaux sur le plan d'affaire), 14 janvier et 12 mars 2011. Ces rencontres ont principalement permis les réalisations suivantes :

- Adoption du montant de la cotisation annuelle en tenant compte :
 - De la consultation des membres lors de l'assemblée de fondation;
 - Du principe de l'accessibilité au plus grand nombre;
 - Du contexte des besoins de l'organisme en période de développement.

« Sur recommandation de l'assemblée générale, la cotisation annuelle est fixée à 15\$. Tout montant excédant la cotisation sera considéré comme un don afin de soutenir les activités de démarrage de MNL. Cependant, si la cotisation est un frein à votre adhésion, contribuez selon vos possibilités. »

- Tenue d'une conférence de presse conjointe avec la TCLCF qui déposait sa pétition de près de 1000 noms à Luc Lepage, directeur général du CSSSL. De son côté, **MNL lançait publiquement son organisation et son site Internet**. Plusieurs personnalités étaient présentes, notamment :
 - Alain Paquet, député de Laval-des-Rapides;
 - Claudia Faille, présidente du Regroupement Les sages-femmes du Québec;
 - Dominique Porret, présidente de l'Ordre des sages-femmes du Québec;
 - Marie-Paule Lanthier, vice-présidente de l'Ordre des sages-femmes du Québec;
 - Luc Lepage, directeur général du CSSSL;
 - Diane Filiatrault, directrice du regroupement clientèle Famille-Enfance-Jeunesse au CSSSL;
 - Nicole Pino, coordonnatrice des dossiers politiques au Regroupement Naissance-Renaissance;
 - Robert Bordeleau, chef du parti au service du citoyen de Laval.

L'émission d'un communiqué de presse a suscité 2 articles dans les journaux régionaux (Courrier Laval et l'Écho de Laval).

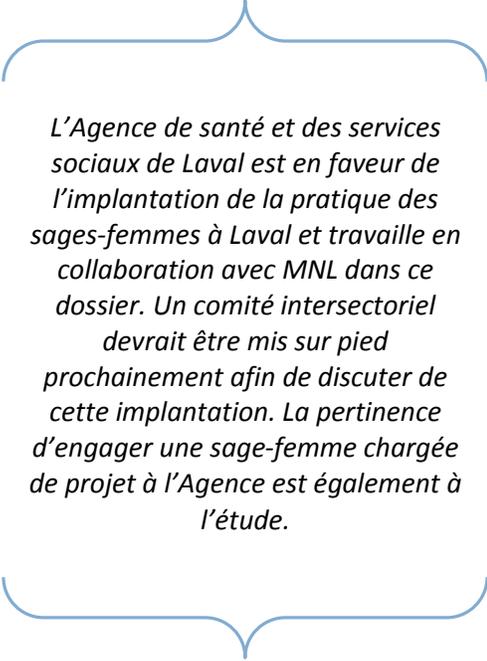
- Participation à la Table en périnatalité du CSSSL : 1^{er} novembre, 15 novembre, 17 janvier 2011, La Table a essentiellement travaillé à établir des cibles prioritaires afin de réduire les écarts entre l'offre de services et les besoins de la clientèle. Le siège occupé par la TCLCF lui a été retiré suite à la décision du CSSSL stipulant que pour siéger à cette Table

il faut être prestataire de services. Dans le cadre de l'élaboration du Projet clinique à mettre en œuvre de 2011 à 2016, **les travaux de la Table ont permis d'identifier 32 cibles d'action dont certaines ont été priorisées et touchent MNL².**

- Rencontres et contacts avec des partenaires:
 - Louise Boucher, directrice générale du Réseau des Centres de ressources périnatales;
 - Julie Desjardins, coordonnatrice affaires médicales et santé physique à l'ASSSL;
 - Myriam Huneau, agente de planification à l'ASSSL;
 - Célyne Lafrance, conseillère en développement des entreprises, CLD de Laval;
 - Francine Clément, conseillère adjointe, Services aux entreprises collectives, Caisse d'économie solidaire Desjardins;
 - Yvan Pedneault, coordonateur, Services aux entreprises collectives, Caisse d'économie solidaire Desjardins;
 - Robert Carrier, député du Bloc Québécois;
 - Michelle Courchesne, Ministre responsable de la région de Laval (qui nous a offert un soutien de 2 500\$);
 - Françoise Charbonneau, députée Mille-Îles;
 - Maude Poulin, chargée de projet au Collectif Naissance (un échange de lien a permis que le logo de MNL figure au programme de la pièce Naissance et sur leur site Internet);
 - Raymonde Gagnon, responsable du programme du BAC sage-femme à l'UQTR;
 - Mireille Bouffard, agente régionale de Laval chez Avenir d'enfants;
 - Pierre-Yves Charpentier, chargé de projet chez Avenir d'enfants;

- Choix d'une institution financière et ouverture d'un compte à la Caisse d'économie solidaire Desjardins;

- **Adhésion à la TCLCF, à la CDC, au Réseau des CRP et au MAMANréseau;**



L'Agence de santé et des services sociaux de Laval est en faveur de l'implantation de la pratique des sages-femmes à Laval et travaille en collaboration avec MNL dans ce dossier. Un comité intersectoriel devrait être mis sur pied prochainement afin de discuter de cette implantation. La pertinence d'engager une sage-femme chargée de projet à l'Agence est également à l'étude.

² Voir ANNEXE 2.

- Obtention de la reconnaissance par Ville de Laval comme organisme communautaire;
- Présentation de la candidature de Stéphanie Béland, trésorière de MNL, au Comité des usagers du CSSSL; elle y a été élue le 1^{er} décembre 2010 et elle participe au sous-comité portant sur les projets qui doivent être portés par le comité des usagers;
- Nomination de Stéphanie Béland sur le CA du CSSSL;
- Travaux du comité de travail Communications :
 - Élaboration d'outils de communication de base (cartes d'affaire, pochettes de présentation);
 - Diffusion de 3 Infolettres aux membres (27 octobre, 17 novembre, 23 novembre 2010);
 - Animation de la page Facebook et du site Internet (publication d'actualités);
- Création et travaux du comité de travail Financement :
 - Poursuite de la campagne d'autofinancement Fundscrip;
 - Analyse de la pertinence de faire venir la pièce Naissance à Laval;
- Adoption d'une politique de remboursement des frais de représentation et de déplacement³;
- Contribution d'un membre, Antoine Lamarche, comptable, pour élaborer une charte des comptes et amorcer la tenue de livre avec le logiciel Simple comptable;
- Participation d'une membre, Claire Messier, à la préparation d'un événement public pour le dépôt du *Manifeste pour les droits des femmes à l'égard de leur maternité*, un événement organisé par le Groupe MAMAN le 25 mars 2011;
- Analyse des offres de services reçues de 4 firmes pour un soutien professionnel au développement du plan d'affaires; le choix s'est arrêté sur Micheline Bérubé MBMA;
- Dépôt d'une demande au CLD de Laval et obtention d'un soutien financier de 3 500\$ pour couvrir une partie des honoraires liés à la réalisation du plan d'affaires;

Le manifeste sur les droits des femmes à l'égard de leur maternité : défend le principe que la grossesse et l'accouchement appartiennent aux femmes; demande que les administrateurs du réseau et les professionnels de la santé, notamment les médecins, collaborent avec professionnalisme dans le dossier sage-femme de sorte qu'ils ne fassent plus obstacle au développement; que soit reconnu le rôle de premier plan des familles usagères et enfin, que les administrateurs des CSSS soutiennent les familles dans l'exercice de leur rôle complémentaire indispensable.

³ Voir ANNEXE 3.

- Dépôt d'une demande au Réseau d'investissement social du Québec (RISQ) et obtention d'un prêt de 5 000\$ pour couvrir une partie des honoraires liés à la réalisation du plan d'affaires;
- Création et travaux du comité de travail Plan d'affaires :
 - Le comité s'est rencontré à 3 reprises (17 février, 9 mars et 18 mars 2011);
 - Révision de la mission et ajout de l'élément « approche »;
 - Réalisation du premier tiers du plan d'affaires portant sur la présentation du projet (fondements de MNL, groupe promoteur, cadres de références, clientèles et services envisagés, utilité sociale en lien avec les priorités nationales et régionales, ancrage dans le milieu, partenaires actuels et potentiels, aménagement envisagé et critères pour déterminer l'emplacement);
 - Amorces des travaux sur l'analyse du marché, de la concurrence et d'organismes comparables.
- Considérant l'intérêt que les membres impliquées dans le développement du projet soient bien outillées, adoption d'une résolution pour défrayer une formation d'accompagnement à des membres activement impliquées pour MNL et qui acceptent d'exprimer, par entente contractuelle, leur désir d'engagement et d'implication auprès de MNL pour les deux prochaines années. Une entente devra être rédigée à ce propos prévoyant des modalités de remboursement advenant que l'entente d'engagement ne puisse être respectée. La résolution stipule également de poursuivre la réflexion et les discussions sur les critères de remboursement d'activités de formation.

6. Colloques et formations

17 mai 2010 : *Donner naissance en centre hospitalier : souffrance sous silence, violence invisible?* Déjeuner Cri-viff (Centre de recherche interdisciplinaire sur la violence familiale et la violence faite aux femmes) : résultats d'une étude sur la perspective des femmes de leur expérience d'accouchement en milieu hospitalier; lumière sur les aspects qui font qu'une naissance est traumatique ou heureuse, (Regroupement Naissance-Renaissance).

26 mai 2010 : Soirée d'information sur le démarrage d'entreprise (CLD de Laval);

31 mai 2010 : Présentation aux membres de la Table intersectorielle 0-4 ans Marigot des programmes d'Avenir d'enfants;

1^{er} juin 2010 : *Rendez-vous des entrepreneurs sociaux, À GO on change le monde!* (Institut du nouveau monde);

14 septembre 2010 : *Les services de garde : instrument de lutte à la pauvreté?* (Institut de la santé publique et des populations et Instituts de recherche en santé du Canada);

Automne 2010 : session de formation sur le démarrage d'entreprise (CLD de Laval);

25 & 26 novembre 2010 : *Enfanter le Monde*, (Association pour la santé publique du Québec);

27 novembre 2010 : Mouvement allaitement du Québec (MAQ), rencontre d'information sur la formation de ce nouveau mouvement;

7 décembre 2010 : *La domination masculine*, présentation du film et discussion sur la violence faite envers les femmes, (TCLCF);

13 & 14 décembre 2010 : *Naissance*, pièce de théâtre et panel de discussion (Collectif Naissance);

12 janvier 2011 : Rencontre extraordinaire sur la proposition de la convention PSOC 2011-2014 (CDC de Laval);

18 janvier 2011 : *Sexy inc.* De Sophie Bissonnette (présentation du film et discussion sur l'hypersexualisation, (TCLCF);

16 février 2011 : Forum *Tous pour eux*, (Avenir d'enfants);

17 février 2010 : *Rôle des membres de comité des usagers*, Regroupement provincial des comités des usagers (RCPU), (ASSSL);

23 février 2011 : *Pratiques communautaires et philanthropie* avec M. Michel Parazelli professeur-chercheur à l'école de travail sociale de L'UQÀM, (CDC de Laval);

3 mars 2011 : *Amour, gourmandise et autres maladdresses*, présentation d'un spectacle humoristique sur le sujet du désir et de la sexualité, dans le cadre des activités du 8 mars, Journée internationale des femmes, (TCLCF);

14 mars 2011 : *Un autre visage de l'entrepreneuriat : le Dr Julien, entrepreneur social*, Conférence du Dr Gilles Julien, pédiatre social (Chambre de commerce de Laval, sur invitation de Micheline Bérubé MBMA);

17 mars 2011 : 25^{ème} anniversaire de la Table de concertation en violence conjugale et agressions à caractère sexuel de Laval (TCVCASL);

23 mars 2011 : Colloque du Regroupement provincial des comités des usagers (RCPU);

30 mars 2011 : *Les relations interculturelles à Laval et les cuisines collectives* par le Regroupement des cuisines collectives du Québec (RCCQ) et les Cuisines collectives de Laval (CDC de Laval).

7. Réseaux d'appartenance

Réseau des CRP

MNL est membre du Réseau des Centres de ressources périnatales. Le Réseau des CRP est doté d'un cadre de référence que MNL s'engage à respecter.

Participation de la présidente aux rencontres de concertation des membres :

- 18 & 19 novembre 2010 : discussion sur les statistiques à tenir dans les CRP; rencontre avec François Hembert, représentant du RISQ, ce qui a permis d'approfondir les programmes d'aides auxquels MNL peut soumettre une demande.
- 24 & 25 février 2011 : Travail sur les indicateurs d'impact et l'élaboration de portrait de la clientèle jointe par les CRP; travail et réflexion sur les opportunités de développement pour les CRP.



Réseau
des Centres
de ressources
périnatales
du Québec

Un bébé dans ma vie, un CRP aussi !

MAMANréseau

MNL est membre du MAMANréseau coordonné par le Groupe MAMAN, Mouvement pour l'autonomie dans la maternité et pour l'accouchement naturel. Le MAMANréseau met en réseau les parents formant les comités de parents dans les Maisons de naissance de même que ceux qui sont réunis dans les comités citoyens revendiquant des services de sage-femme et des maisons de naissance dans les régions non desservies. Le MAMANréseau assure également le lien avec les autres organismes concernés, notamment le Regroupement Naissance-Renaissance et le Regroupement Les sages-femmes du Québec.

MNL s'engage à respecter le Cadre de référence des maisons de naissance du Québec.

MNL est également membre de la Coalition pour la pratique sage-femme (CPSF) via le *membership* individuel au Groupe MAMAN de plusieurs de ses membres et participe aux activités de la CPSF :

- Participation à la campagne de cartes postales *Le droit de choisir* le 5 mai 2010 coordonnée par la CPSF;

GROUPE
m a m a n

*Mouvement pour
l'Autonomie dans la Maternité
et pour l'Accouchement Naturel*

- Présence au métro Montmorency pour faire signer la carte postale et la pétition de la TCLCF réclamant l'accès aux services de sages-femmes pour les Lavalloises;
- Émission d'un communiqué de presse qui a suscité 2 articles dans les journaux régionaux (Courrier Laval et l'Écho de Laval);
- Lysane Grégoire, à titre de représentante du Groupe MAMAN, siège au comité de coordination de la CPSF, ce qui permet à MNL d'être bien informé de l'évolution de ce dossier au plan politique.

CDC de Laval

MNL est membre de la CDC de Laval et en respecte les valeurs.



Angela Aurucci, agente de mobilisation, a soutenu MNL dans sa démarche de structuration et a assuré une visibilité de ses actions auprès des membres de la CDCL. Elle a également animé notre assemblée de fondation en octobre 2010.

Marc Longchamp, agent de recherche et de développement, a présenté au CA de MNL l'organisation du projet clinique du CSSSL dans le but de mieux comprendre la situation et le mandat de la Table en périnatalité. Il offre également un soutien à Stéphanie Béland dans ses rôles au Comité des usagers du CSSSL et au Conseil d'administration du CSSSL.

Plusieurs rencontres, notamment pour de la formation, ont été profitables à MNL (voir section Colloques et formations).

TCLCF

MNL est membre de la TCLCF et en respecte les valeurs.



Table de concertation de Laval en condition féminine

Agir ensemble, prendre sa place !

La TCLCF a été le premier partenaire de MNL puisque c'est au sein de leur Comité santé, et ensuite du Comité périnatalité Laval, que le projet de MNL s'est dessiné. On doit à la TCLCF le caractère féministe du projet et MNL compte poursuivre le développement en actualisant des valeurs d'égalité.

Les rencontres de concertation et autres activités de la TCLCF continuent de nourrir MNL (voir section Colloques et formations).

8. Visibilité

5 mai 2010 : *À Laval, les sages-femmes brillent par leur absence !*

Communiqué de presse de MNL émis à l'occasion de la Journée internationale des sages-femmes.

10 mai 2010 : *Les Lavalloises veulent avoir accès à des sages-femmes*, article de Geneviève Fortin, publié dans le Courrier Laval, relatant les activités de MNL du 5 mai au Métro Montmorency.



5 mai 2010, l'escouade de MNL donne de l'information sur la pratique sage-femme aux passants au Métro Montmorency.

14 mai 2010 : *Les Lavalloises toujours en attente*, article de Ghislain Plourde, publié dans L'Écho de Laval, soulignant l'implication de MNL pour la Journée internationale des sages-femmes.

1^{er} novembre 2010 : *Les lavalloises demandent des sages-femmes* - Communiqué de presse conjoint de la TCLCF et de MNL. On y annonce le dépôt d'une pétition par la TCLCF et la fondation de MNL.

5 novembre 2010 : *Maison de naissance: un accouchement pénible*, article de David Murray et Geneviève Handfield, publié dans la Presse et relatant qu'aux quatre coins du Québec, de nombreux groupes de citoyens revendiquent depuis des années plus de maisons de naissance.

9 novembre 2010 : *Des sages-femmes à Laval*, article d'Anne-Laure Jeanson publié dans le Courrier Laval. La demande des lavalloises pour les services de sages-femmes est claire; MNL souhaite y répondre avec le premier projet au Québec combinant un CRP à une maison de naissance.

11 novembre 2010 : *Des Lavalloises réclament des sages-femmes*, article de Ghislain Plourde publié dans L'Écho de Laval. On y expose les moyens que prend MNL pour doter la Ville de services de sages-femmes.

17 mars 2011 : entrevue pour l'émission Co-Naître diffusée à la radio étudiante des étudiantes sages-femmes de l'UQTR.

9. États financiers

Les états financiers ont été remis aux membres lors de l'assemblée générale annuelle. Ils sont disponibles en tiré à part.

10. Perspectives 2011-2012

Recherche de financement

- Demandes SAB aux députés provinciaux
- Renforcer les adhésions à Fundscrip
- RISQ, demande au volet pré-démarrage
- Venue de la pièce Naissance à Laval le 16 septembre 2011
- Représentation dans le milieu des affaires et des fondations
- Continuité du contact avec le CLD et la CRE
- Projet avec Avenir d'enfants (si réponse positive à l'avant-projet déposé en avril 2011)

Vie associative

- Régulariser le statut des membres
- Augmenter la participation des membres (comités de travail, pétition)
- Adoption d'un Code d'éthique pour les administratrices
- Poursuivre les activités de communication (Infolettre, page Facebook)

Poursuite du travail sur le plan d'affaire

- Structure du plan d'affaire (présentation de MNL, analyse de faisabilité, stratégies d'organisation)
- Représentations intensifiées pour la recherche de financement
- Recherche et représentation pour l'identification du lieu

Développement de partenariats

Poursuivre les liens avec nos réseaux d'appartenance (Réseau des CRP, MAMANréseau, CDCL, TCLCF)

- Plan de représentation (priorités et échéancier)
- Poursuivre la recherche d'appui auprès de personnes ou organisations influentes

Table en périnatalité du CSSSL

- Travail avec le Comité de travail sur la collaboration du réseau local de service à la mise sur pied du Centre. Partenaires pressentis :
 - CSSSL
 - Nourri-source
 - Maison de la famille
 - Infirmière au département d'obstétrique de la Cité de la santé

- Infirmière de l'équipe péri du CSSSL (cours prénataux et suivi postnatal)
- Ligue La Leche
- Centre de bénévolat de Laval
- Accompagnante

ASSSL

- Travail sur le mandat et la mise en place du Comité intersectoriel sur la pratique sage-femme
- Poursuivre les démarches en vue d'une reconnaissance à titre de CRP et d'organisme communautaire

Avant-projet déposé à Avenir d'enfants

- Présentation sommaire de l'avant-projet
- Suivant la réponse attendue en juin, mise en marche du projet
- Dépôt du projet pour le 30 avril 2012

Visibilité et rayonnement du projet

- Animer le site Internet avec des actualités régulièrement
- Animer la page Facebook
- Participer au prochain Forum social de Laval en 2012
- Poursuivre les activités de visibilité et de recrutement (kiosques, fêtes de quartier...)
- Lien avec les médias régionaux (journaux et TVRL, émission de Marius Brisson)

ANNEXE 1 – Plan d’action préliminaire 2010-2011

Dans le but de créer un projet novateur qui tienne compte de l’expérience des centres de ressources périnatales (CRP) et de celle des maisons de naissance (MdN), travailler à l’atteinte des objectifs suivants :

1. Développer le financement pour assurer le développement du projet;
2. Compléter les démarches liées à l’incorporation et mettre en place la vie associative;
3. Ancrer le projet dans son milieu en développant des alliances et des partenariats, en sollicitant des appuis et en assurant la visibilité et le rayonnement du projet.

Secteur d’activités	Actions	Échéancier
Recherche de financement	Réaliser des campagnes d’autofinancement.	Été 2010 et en continu
	Poursuivre les liens avec le Centre local de développement de Laval (CLD) pour identifier les possibilités de soutien financier.	En continu
	Rencontrer les élus de Laval, notamment M. Alain Paquet qui a déjà exprimé son appui au projet.	Septembre 2010
	Rencontrer le Réseau d’investissement social du Québec (RISQ) pour le volet de pré démarrage (constitution d’une équipe entrepreneuriale potentielle jusqu’au début des premières opérations commerciales).	Septembre 2010
	Élaborer et déposer une demande de financement à Avenir d’enfants pour le volet d’expérimentation de la gestion participative d’un CRP combinée à un projet de MdN.	Octobre 2010
	Rencontrer Investissement Québec pour le volet Entreprenariat collectif et financement des entreprises d’économie sociale.	Automne 2010
	Rencontrer la Fiducie du Chantier de l’économie sociale pour le soutien aux opérations ou aux investissements immobiliers.	Automne 2010

	Rencontrer la Conférence régionale des élus de Laval (CRE) dans un premier temps pour le soutien à l'étude de faisabilité dans le cadre de l'Entente spécifique en économie sociale dans la région de Laval et, dans un deuxième temps, pour le développement d'activités spécifiques dans le cadre de l'Entente de partenariat pour l'amélioration de la santé globale par la promotion et la prévention, par l'adoption et de développement de saines habitudes de vie et par l'accessibilité aux services.	Automne 2010
	Rencontrer l'Agence de la santé et des services sociaux de Laval (ASSSL) pour le soutien à notre participation aux démarches requises pour rendre accessibles les services de sages-femmes à Laval.	Hiver 2010
	Rencontrer la Fondation de la Cité de la Santé de Laval pour explorer la possibilité de créer un fonds dédié à la création d'une maison de naissance.	Hiver 2010
	Identifier d'autres partenaires financiers ou commanditaires potentiels.	En continu
Animation de la vie associative	Tenir une assemblée générale de fondation et adopter les règlements généraux.	20 oct. 2010
	Tenir des rencontres du Conseil provisoire aux 2 semaines.	Jusqu'au 20 oct. 2010
	Tenir des rencontres régulières du Conseil d'administration conformément aux règlements généraux.	Novembre 2010 et en continu
	Recruter des membres.	En continu
	Inviter les membres à participer aux divers sous-comités de travail et aux autres activités.	En continu
	Publier une Infolettre dédiée aux membres environ une fois par mois.	En continu
	Animer la liste de discussion en ligne des membres.	En continu
Étude de faisabilité et volet opérationnel	Documenter la pertinence du projet (contexte lavallois, liens avec divers programmes gouvernementaux et politiques, données probantes à l'appui...).	Automne 2010 à printemps 2011
	Analyser le marché : <ul style="list-style-type: none"> • Décrire la clientèle ciblée (données 	

	<p>sociodémographiques, comportement, habitudes, besoins);</p> <ul style="list-style-type: none"> • Identifier la concurrence et décrire ses forces et ses faiblesses; • Déterminer la priorité des services à développer; • Établir des critères de sélection pour la localisation du projet dans une installation publique de première ligne établie dans un lieu distinct du centre hospitalier / identifier le territoire et les lieux possibles pour établir le projet. 	
	Élaborer un plan d'affaire incluant un montage financier et un plan pour l'atteinte de la rentabilité.	
	Élaborer la structure de fonctionnement, d'organisation des services et de gestion du centre en tenant compte des recommandations des groupes concernés.	
	Élaborer un calendrier d'implantation et de mise en œuvre du centre et de ses services.	
	Explorer la possibilité et l'intérêt d'offrir un ou quelques services avant l'ouverture effective d'un centre ayant pignon sur rue.	
Développement de partenariats	Identifier et établir des contacts avec les organismes travaillant auprès des communautés culturelles, des clientèles en situation dite de vulnérabilité et en famille et petite enfance.	Automne 2010 et hiver 2011
	<p>Amorcer ou consolider nos liens, de même que solliciter des appuis auprès des organismes suivants :</p> <p><u>Organismes régionaux :</u></p> <p>Corporation de développement communautaire de Laval (CDC)</p> <p>Table de concertation de Laval en condition féminine (TCLCF)</p> <p>Centre des femmes de Laval (CFL)</p> <p>Centre de santé et des services sociaux de Laval (CSSSL), notamment, poursuivre les démarches afin de siéger à la Table en périnatalité du CSSSL.</p> <p>Agence de la santé et des services sociaux de Laval (ASSSL)</p>	Automne 2010

	<p>Centre local de développement (CLD) Conférence régionale des élus de Laval (CRE)</p> <p><u>Organismes provinciaux :</u></p> <p>Réseau des centres de ressources périnatales (RCRP) Regroupement Naissance-Renaissance (RNR) Groupe MAMAN, Mouvement pour l'autonomie dans la maternité et pour l'accouchement naturel Regroupement Les Sages-femmes du Québec (RSFQ) Ordre des sages-femmes du Québec (OSFQ) Réseau québécois d'action pour la santé des femmes (RQASF) Association pour la santé publique du Québec (ASPQ) Fédération québécoise des organismes communautaires famille (FQOCF) Fédération des femmes du Québec (FFQ) Fédération québécoise pour le planning des naissances (FQPN) L'R des centres de femmes du Québec Association féminine d'éducation et d'action sociale (AFEAS) Les Cercles de Fermières du Québec Seréna Association québécoise pour la santé mentale du nourrisson (AQSMN) Confédération des syndicats nationaux (CSN) Chantier de l'économie sociale Institut du Nouveau Monde (INM)</p> <p><u>Organismes nationaux :</u></p> <p>Association canadienne des sages-femmes (ACSF) Association canadienne de santé publique (ACSP)</p>	
	Identifier et solliciter l'appui de personnes influentes telles que des élus ou des experts.	En continu
	Solliciter l'appui de la population par le biais d'une pétition et en recueillant des témoignages.	Automne 2010

	Réaliser une présentation Power Point et organiser des séances de présentation du projet à nos principaux partenaires.	Automne 2010 et hiver 2011
Visibilité et rayonnement du projet	Adopter un logo et une charte graphique.	Automne 2010
	Mettre un site Internet en ligne.	Automne 2010
	Ouvrir une page Facebook au nom de l'organisme.	Automne 2010
	Participer à des événements variés dans la région tels que tenue de kiosque à des fêtes de quartiers.	Été 2010 et en continu
	Participer au prochain Forum social de Laval.	
	Entretenir nos liens avec les médias régionaux notamment par l'émission de communiqués lors d'avancées du projet.	En continu



ANNEXE 2 - Cibles prioritaires de la Table en périnatalité du CSSS de Laval en lien avec le projet de MNL

- 1. Collaborer à la création d'un milieu de vie communautaire et interculturel pour les parents qui vivent la période périnatale; discussion avec Mieux-Naitre à Laval sur quels services seraient à mettre en place.**
2. Dans le cadre de la demande qui est plus élevée que la disponibilité des services à la Clinique d'allaitement spécialisée au CARL, réfléchir sur les normes de pratiques de gestion (NPG) avec une conseillère clinique pour une ordonnance collective et augmenter les ressources nécessaires pour répondre à la demande en clinique d'allaitement spécialisée.
3. Assurer l'accès pour tous les futurs parents, à des informations prénatales de qualité transmises sur une base individuelle ou de groupe, par du personnel formé à cette fin; services à mettre rapidement en place avec le projet de centre de ressources périnatales (Mieux-Naitre à Laval).
4. Consolider l'initiative Amis des bébés et augmenter les ressources pour répondre à la demande en clinique d'allaitement spécialisée; actuellement, une seule consultante en allaitement. Or, on en recommande 1 pour 1000 accouchements (plus de 5000 accouchements à Laval).
5. Réviser et harmoniser les critères de référence pour les suivis postnataux; conformément à la Politique de périnatalité 2008-2018 / les pratiques de référence ne sont pas harmonisées / il y a disparité dans l'offre de services lors des congés post-nataux pour la clientèle lavalloise.
6. Assurer l'accès à des cours prénataux pour les futurs parents; l'offre de services actuelle est incomplète au niveau du contenu informatif et insuffisante pour combler les demandes / en conformité avec les priorités de la Politique de périnatalité et des attentes du Ministère pour 2012.
7. Détecter de façon précoce les cas de négligence et situations associées au syndrome du bébé secoué.
8. Cible transversale – Sur la question des proches aidants : intensifier et diversifier les services aux proches aidants, tel le répit, afin de les supporter et reconnaître leur engagement.
9. Cible transversale – Sur la question des services à la clientèle multiculturelle et anglophone : adapter les services à la clientèle multiculturelle et anglophone pour mieux la desservir.
10. Cible transversale communautaire : soutenir l'action communautaire et les activités et services alternatifs des organismes communautaires afin d'agir de manière transversale sur l'ensemble des déterminants de la santé et des déterminants sociaux.

ANNEXE 3 - Politique de remboursement pour frais de représentation



Politique de remboursement pour frais de représentation

Tout remboursement se fera sur présentation d'une pièce justificative originale (facture ou reçu)

Hébergement

- Les frais réels d'hébergement, à un prix convenable (jusqu'à concurrence de 150\$ par nuitée) seront remboursés. Dans la mesure du possible, le partage des chambres est recommandé.
- Les suppléments encourus pour l'occupation double sont à la charge de la personne si la deuxième personne n'a pas de lien avec MNL.
- Si une personne, dans l'exercice de ses fonctions, loge chez un parent ou un ami, elle a droit à un dédommagement de 25\$ par jour, au nom de la personne qui l'héberge.

Repas

- Les repas devant être pris lors d'activité de représentation sont remboursés pour un maximum de
 - Déjeuner : 12\$
 - Dîner : 18\$
 - Souper : 25\$
- Ces prix comprennent les taxes et le pourboire.

Transport

- Le membre utilisant son véhicule personnel reçoit, pour toute représentation et rencontre excluant le CA et les différents comités de travail internes, une allocation de 0,35\$/km.
- Les frais de stationnement inhérents aux déplacements du membre dans l'exercice de ses fonctions sont remboursables.
- Si le membre utilise le taxi, le train, le métro ou l'autobus, ses frais de transport lui seront remboursés. Il est recommandé d'utiliser le transport le moins coûteux, lorsque celui-ci est adéquat et disponible.
- Dans le cas où une personne a la possibilité de se déplacer en pratiquant le covoiturage, MNL remboursera les frais de déplacements jusqu'à concurrence de la moitié de ce que la politique autorise.

Veuillez noter que MNL ne rembourse pas les frais liés aux infractions du code de la route et au code municipal.